

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Le tri,
c'est facile!
Suivez le guide...

J'❤️ MON TERRITOIRE,
JE TRIE MES DÉCHETS.

GUIDE DU TRI

ÉDITION 2026

À CONSERVER

Réduire + Réemp

ÉDITORIAL

À partir de janvier 2026, il y aura un changement dans la collecte des déchets de tri : les poubelles jaunes et vertes seront désormais collectées le MARDI, et non plus les mercredis. Ce changement permettra d'optimiser les plannings de collecte et d'assurer une meilleure gestion de notre système de recyclage.

Rappel des règles de tri

Depuis l'extension des consignes de tri, **tous les emballages en métal, plastique, carton et papier doivent être placés dans la poubelle jaune, sans exception.** Cela inclut des éléments tels que les blisters, barquettes, films plastiques, tubes de dentifrice et pots de yaourts.

Pour être sûr(e) de bien trier, **consultez le Guide du Tri.** Une simple question et la réponse sera immédiate.

Les bons gestes de tri

Voici quelques rappels essentiels pour éviter les erreurs courantes :

→ En vrac, pas imbriqués et sans sacs :

Placez les emballages séparément dans le bac, sans les imbriquer les uns dans les autres et surtout, sans les mettre dans des sacs plastiques, car cela empêche un tri efficace.

→ **Bien vider, mais pas laver :** Videz vos emballages des résidus alimentaires. Un fond d'eau dans une bouteille plastique ou des restes de sauce dans une barquette

perturberaient le recyclage. Cependant, inutile de les laver ! Cela ne sert à rien pour le recyclage, et en plus, c'est un gaspillage d'eau.

Pourquoi bien vider les emballages ?

Les résidus alimentaires nuisent au recyclage des matériaux. Par exemple, un peu de nourriture restée dans une boîte de conserve ou un fond de liquide dans une bouteille plastique peuvent empêcher leur recyclage.

Un emballage bien vidé contribue également à éviter les mauvaises odeurs dans les bacs de tri.

Pourquoi ne pas imbriquer les emballages ?

L'imbrication perturbe grandement le tri. Quand on parle de « non-imbriquage », cela signifie que les différents matériaux (par exemple, un bouchon en plastique sur un flacon en verre, ou un couvercle en métal sur un pot en plastique) doivent être séparés, afin que chaque matériau puisse être traité correctement.

loyer + Recycler

L'impact des erreurs de tri

En 2025, **21% des déchets collectés ont été mal triés**. Cela représente des erreurs telles que la présence de déchets alimentaires, de verres, de textiles, de sable ou terre, d'emballages non vidés, et même de plastiques qui ne sont pas des emballages (comme des jouets en plastique, ...).

Les erreurs de tri ont un triple impact:

1 → Environnemental: Les matériaux recyclables sont dégradés, entraînant des pertes de matières et une mauvaise gestion des ressources.

2 → Social: Les erreurs rendent le travail des agents de tri plus difficile et peuvent dégrader leurs conditions de travail.

3 → Économique: Les coûts liés au traitement des erreurs de tri se répercutent sur la collectivité et, in fine, sur vous, citoyens.

Faut-il vraiment trier, même si tous les emballages ne sont pas recyclés ?

Oui, il est crucial de trier. Un emballage trié peut être transformé en ressource. Même si tous les matériaux ne sont pas recyclés, ils sont soit valorisés, soit utilisés pour produire de l'énergie.

Sans tri, il n'y a pas de recyclage. En triant correctement, nous contribuons tous à réduire les déchets et à préserver nos ressources naturelles.

Rappel sur la collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2025, **les bacs gris sont collectés toutes les deux semaines**. En 2025, le poids moyen des ordures ménagères résiduelles par habitant a été de 180 kg. Ce chiffre peut être réduit grâce à un meilleur tri.

Préparons-nous pour l'hiver

L'hiver approche, avec ses joies et ses défis. En fonction des conditions météorologiques et des conditions de circulation, il est possible que les collectes soient retardées. Toutefois, soyez assurés que ces collectes **seront rattrapées**.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension à l'égard des équipes en charge de la collecte des déchets.

Ensemble, faisons de notre tri un geste quotidien, simple et efficace !

**Joyeuses
fêtes de Noël
et bonne et heureuse
année 2026**

Le Comité Syndical

Comment présenter le bac ordures ménagères ?

Les conteneurs poubelles sont fréquents devant les maisons. Il faut néanmoins respecter un certain emplacement et les horaires de passage, pour faciliter le travail des ripeurs. Comment savoir où la déposer.

Des jours de collecte sont à respecter

Généralement, vous devez sortir votre bac la veille au soir et le rentrer après la collecte.

Le calendrier vous indique les jours de collecte dans le mois. Pensez donc bien à les sortir à ce moment-là. Pour faciliter le travail des ripeurs, le mieux, c'est de positionner son bac bien droit dans la rue et le décoller du mur, ne pas le positionner près d'un obstacle, mettre l'ouverture du couvercle face au mur, de manière à avoir les poignées côté route, pour une prise en main immédiate.

Petit mémo de bonne présentation des bacs :

À FAIRE

Sortir le bac la veille au soir de la collecte.

Orienter la poignée vers la route, sur le passage du camion.



Fermer le couvercle du bac.

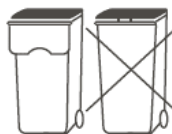


Regrouper les bacs avec ceux du voisinage, si possible.



À NE PAS FAIRE

Ne pas positionner le bac à l'envers.



Ne pas tasser les déchets à l'intérieur du bac.

Ne pas déposer de sacs poubelles sur le couvercle ou à côté du bac, ils ne seront pas collectés.



Ne pas positionner les bacs près d'un obstacle (véhicule, muret, poteau, ...).



DANS LE BAC VERT...



je mets le VERRE en vrac

dans le bac sans sachet,
sans bouchon ni couvercle.



bouteilles



bouteilles
d'huile



bocaux et pots



flacons de parfum

Je ne mets pas > À jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules
(classiques non
recyclées)
et à filament



Vaisselle, faïence,
porcelaine, verre brisé,
miroir



Casseroles
vitroceram



DANS LE BAC JAUNE...



je mets, les **BOUTEILLES**, les **FLACONS** et les **EMBALLAGES** en **PLASTIQUE** en vrac et vides.



bouteilles de lait



bouteilles en plastique: eau, jus de fruit, soda...



flacons de produits d'hygiène



bouteilles d'huile, mayonnaise, vinaigrette, ketchup, ...



flacons de produits ménagers



Filets de pommes de terre



Suremballages, sacs et films en plastique



Pots de produits laitiers



Barquettes beurre



Barquettes en polystyrène

DANS LE BAC JAUNE...



je mets les **PAPIERS** et **CARTONS** en vrac et non imbriqués.



publicités, prospectus



courriers, lettres, impressions



autres papiers



journaux, magazines



papiers bureau, enveloppes



catalogues, annuaires



briques alimentaires

boîtes et suremballages en carton



boîtes à œufs

Je ne mets pas > À jeter dans votre poubelle habituelle



Papiers cadeau brillant



Papiers peints



Couches



DANS LE BAC JAUNE...



je mets les **EMBALLAGES MÉTALLIQUES** en vrac

et surtout bien vidés.



sachet de café et compote



bouteille de sirop



boîtes de conserve et boîtes à thé



canettes



champagne



tube de crème en aluminium



aérosols



opercules



barquettes



capsules café



bouchons



capsules

Je ne mets pas > **À apporter en déchetterie**



Produits toxiques



Solvants dangereux



DANS LE BAC GRIS...



je mets **TOUT CE QUE JE NE PEUX PAS TRIER** et qui n'est pas dangereux.

Déchets ménagers :

masques, couches, papiers gras et sales, litières, vaisselle cassée, déchets putrescibles non compostés.



Je ne mets pas :

Tous les déchets recyclables

Les petits équipements électriques

Le textile

Le verre

Les déchets dangereux et à risques infectieux

Les déchets verts

Les piles



TOUS LES CARTONS D'EMBALLAGES VOLUMINEUX

➔ PENSEZ-Y

Type emballage de meuble, d'appareil électro-ménager, trop volumineux pour les mettre dans les caissettes.



Vous avez la possibilité de les apporter durant l'**ouverture des déchetteries** ou les déposer dans le **container installé sur les sites suivants**:

- ▶ SOMMERAU > ALLENWILLER - rue du Lavoir (atelier intercommunal)
- ▶ WANGENBOURG-ENGENTHAL > Rue du Général-de-Gaulle (atelier communal)

SOYEZ BRANCHÉS AVEC LE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

à déposer en déchetterie

Gros électroménager froid: réfrigérateur, congélateur...

Gros électroménager: lave-linge, cuisinière, lave-vaisselle...

Ecrans: télévision, ordinateur...

Petits appareils en mélange: fer à repasser, friteuse, imprimante, micro-ondes...

Ils peuvent être aussi:

- ➔ repris gratuitement lors du nouvel achat d'un équipement ou lors de sa livraison; le vendeur ayant l'obligation de reprendre l'ancien
- ➔ donnés à une association caritative (comme Emmaüs...).



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES DÉCHETS VERTS

Les plateformes « déchets verts », aménagées à

• **WANGENBOURG-ENGENTHAL** – Station d'épuration,

Ouverte du samedi 28 mars au 7 novembre 2026 les samedis de 15 à 17 heures

• **SOMMERAU** – ALLENWILLER, rue du Lavoir (atelier intercommunal),

Ouverte du samedi 21 mars au 14 novembre 2026 les samedis de 15 à 17 heures

• **HOHENGŒFT** – Chemin de la Lagune,

Ouverte du samedi 21 mars au 28 novembre 2026 les samedis de 14 à 16 heures

On peut y déposer branchages, gazon, feuilles, plantes, fleurs.

Merci de ne pas apporter de terre ni de gravats. La récupération des végétaux permet de leur offrir une seconde vie puisqu'ils seront transformés en compost.

LE COMPOSTAGE

LES AVANTAGES

- ➔ réduire le volume des déchets à incinérer, en effet 30% des déchets ménagers sont compostables
- ➔ faire un geste pour la protection de l'environnement
- ➔ produire soi-même son engrais
- ➔ enrichir son jardin sans frais

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- ➔ les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et de thé avec leurs filtres de papier,



- ➔ les déchets de jardin : feuilles mortes, plantes vertes, fleurs fanées, brindilles hachées menues

De nombreux foyers sont déjà équipés d'un composteur.

Avis aux amateurs !

Laissez-vous tenter par cette démarche.

Des composteurs sont encore disponibles pour ceux qui souhaitent intensifier leur geste de tri et fabriquer leur propre compost.

Ils peuvent être acquis auprès de votre mairie :

> **700 litres** au prix de **60 €**



**AYEZ LE RÉFLEXE
COMPOST!**
C'est facile, économique
et écologique.



LES PILES ET BATTERIES USAGÉES

Réutiliser les batteries lithium contribue à se débarrasser des résidus électroniques et les ressources nécessaires à la production de nouveaux stockeurs d'énergie. Cela diminue aussi l'impact environnemental lié à l'extraction et à la transformation des matières premières.

Les piles et batteries usagées sont récupérées dans les points de collecte **Batribox**, puis triées, traitées et valorisées, permettant ainsi la fabrication de nouveaux objets.

Vous avez la possibilité de les déposer

► **WANGENBOURG-ENGENTHAL**
> en Mairie et à l'école

► **HOHENGOEFT**
> en Mairie

Collecte CONFORME

PILES ET BATTERIES REPRISES ET RECYCLÉES PAR BATRIBOX

PILES PLATES

- 3LR12
- 6LR61

PILES BÂTON

- LR03 (AAA)
- LR6 (AA)
- LR14 (C)
- LR20 (D)

BATTERIES D'OUTILLAGE

- 12V
- 18V
- 36V

BATTERIES D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

- CR
- CE

PILES BOUTON

- PR41/312, LR44...
- CR1616, CR1620...
- CR2032, CR2450...

PETITES BATTERIES AU PLOMB < 5kg

- 12V-3.2Ah

ÉLECTRIFICATEURS DE CLÔTURE

Piles ou batteries

- 9V
- 9V



PRODUITS NON REPRIS PAR BATRIBOX

BATTERIES INDUSTRIELLES

Les batteries à usage strictement industriel, les batteries de plus de 5kg, ou les petites piles au lithium chlorure de thionyle (LiSoCl₂ ou « LS ») ne sont pas acceptées

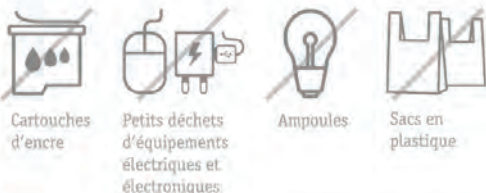


BATTERIES AUTOMOBILES

Batteries thermiques et électriques



AUTRES DÉCHETS



Cartouches
d'encre

Petits déchets
d'équipements
électroniques et
électroniques

Ampoules

Sacs en
plastique

Cas particuliers

BATTERIES DE TROTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES



Les batteries issues des engins de la petite mobilité électrique (vélos, trottinettes, scooters, skateboards, draisiniennes...) ne peuvent pas être déposées dans les contenants Battribox mais Screlec peut vous proposer une solution de reprise dédiée. Contactez-nous à l'adresse e-mobilite@screlec.fr.

POUR VOS AUTRES DÉCHETS

Les batteries et les pneus

Ils doivent être repris par les revendeurs, y compris les grandes surfaces.

Les médicaments non utilisés, périmés ou non

Ne les jetez surtout pas!

Adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin qui en assureront la collecte.

Les bornes LE RELAIS un bon réflexe!

LA COLLECTE DE TEXTILES / LINGES DE MAISON / CHAUSSURES

Ne jetez plus vos textiles à la poubelle !

Qu'ils soient usés ou non, les vêtements en bon état, le linge de maison, les chaussures (liées par paires), la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) peuvent être réemployés ou valorisés.

Pour cette raison, le Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau a signé une convention avec le Relais Est afin de réduire les tonnages de déchets ménagers à incinérer mais aussi pour vous offrir un nouveau service.

Vous pourrez les déposer, dans des sacs bien fermés de 50 litres maximum, dans les bornes installées sur les sites ci-après :



- ➔ **SOMMERAU :** ALLENWILLER - Parking de la Mairie
SALENTAL - Rue de Singrist - Salle des fêtes
- ➔ **HOHENGŒFT :** Parking - Route de Wasselonne
- ➔ **WANGENBOURG-ENGENTHAL :**
Rue du Général-de-Gaulle - Atelier municipal

BADGES D'ACCÈS POUR LES DÉCHETTERIES: RAPPEL

Les cartes d'accès aux déchetteries, qui n'ont pas été récupérées, sont à chercher aux horaires d'ouvertures :

- Hohengoef: à la Mairie
- Wangenbourg-Engenthal: à l'Agence Postale, située à la mairie.

Pour solliciter la carte d'accès à la déchetterie, merci de faire la demande avec les pièces justificatives auprès du Sélect'Om de Molsheim:
accueil@select-om.com

ENSEMBLE, DONNONS UNE AUTRE VIE À NOS DÉCHETS!

Nos partenaires pour la gestion de vos déchets

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

 **suez**

 **batribox**

 **recylum**
régions de Lorraine

 **ecofolio**

 **eco-systemes**


SCHROLL
Le recyclage et bien davantage


screlec
environnement

Valoplast


RECYCLM

LE RELAIS
pour éviter l'incinération et l'exportation

Avec le soutien de


Mossig et Vignoble
Alsace

 **ALSACE**
Collectivité européenne

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Siège:

Mairie • 14 rue du Général-de-Gaulle
67710 WANGENBOURG-ENGENTHAL
e-mail: mairie@wangenbourg-engenthal.fr



03 88 87 31 46

**Crastatt • Hohengoeft • Rangen
Sommerau (Allenwiller-Birkenwald-Salenthal)
Wangenbourg-Engenthal • Zeinheim**

